Action 2 - Itinéraires techniques
et données économiques

Production de Très Jeunes Bovins en Bio

Guillaume AUREL à Puycelsi (81)

Synthèse de 2 Années de suivi – 2021/22 et 2022/23

Fiche technique – Compte Rendu de suivi

Chiffres clés exploitation

1 UMO en individuel, conversion bio en 2017
80 ha de prairies, 12 ha de méteil fourrage et 12 ha méteil grain.
Troupeau de vaches de race Aubrac : production de Très Jeunes Bovins rustiques de moins d'un an, élevés sous la mère et finis en bâtiment.
Commercialisation en partie en circuit court (vente directe et collectivité locale)

Objectifs d e l'éleveur

Alourdir au maximum ses veaux de moins d'1 an jusqu'à 400-450kg vif. Le poids des animaux à la vente est devenu la priorité de l'é leveur.

La race Aubrac permet d'homogénéiser le produit carcasse : conformation R pour un état engraissement 2 à 3.

Itinéraire de production des veaux mâles suivis
(nés à l'extérieur et rentrent en bâtiment avant le sevrage)

Période de naissance des veaux
A S O N D J F M A M J J
A S O N D J F M A M J J
Période de production de viande

- **Mars - Avril** : •Naissances au pré, veaux sous la mère
- **Mi-octobre** : • Rentrée des veaux en bâtiment avec leur mère
- **Début novembre** : • Sevrage à 7 mois, transition et ration d'engraissement
- **Décembre à Février** : •Abattages à Carmaux (50 km)

Conduite de l'alimentation

	Printemps – été (à partir de mars)	Eté - Automne	En Bâtiment
Vaches	Pâturage continu prairies permanentes 100 ares/UGB (couple mère-veau)	Pâture repousses prairies ou pâture sorgho fourrager + apport de foin si nécessaire	Foin de pré et de luzerne + 1 kg/j Méteil grain
Veaux	Lait des mères	Lait des mères + herbe pâturée + accès aliment au nourrisseur (méteil)	Aliment concentré (16% MAT) + foin de pré + paille Compléments alimentaires : *Sel à volonté (pierre à lécher)* *Minéral + oligo-éléments distribués en seaux à lécher*

Ration hivernale des mères, fin de gestation

Ingestion Kg MS / j	Mélange grains	Foin de pré	Foin** Luzerne	ENR* Mélange	Total
2021/22	1,2 kg	7 kg		8 kg	16,2 kg
2022/23	1,2 kg	15 kg		/	16,2 kg

** Enrubannage méteil ou mélange Trèfle-Dactyle – ** 2ème coupe*

Valeur alimentaire des rations hivernales

Mère gestation	Veaux finition
90% MS	93% MS
10% MAT	12% MAT
0,7 UFV/kg MS	0,7 UFV/kg MS
90 PDI/UF	120 g PDI/UF
30% cellulose	20% cellulose

Consommations moyennes des veaux du sevrage à l'abattage, par animal (kg MS)		Méteil Grain 2022	Aliment complet 2023
	Par jour	5 kg	4,9 kg
	Par veau	600 kg	420 kg

Les veaux consomment du foin distribué au râtelier, à raison d'au moins 5 kg de MS par jour et par veau – paille à disposition

Bilan alimentaire annuel du couple mère-veau

Besoins en surfaces – par type		
Prairies Pâturage	3 parcs – 2 passages	0,7 ha
Prairies Fauche	Foins & enrubannages	70 ares
Cultures	Méteil	4 ares

Besoins sur stocks (en kg MS) - Bâtiment et complément pâturage	
Foins et enrubannage	2 500kg
Dont complément estival	*650 kg*
Mélange céréales	230 kg
Aliment veau (commerce)	420 kg

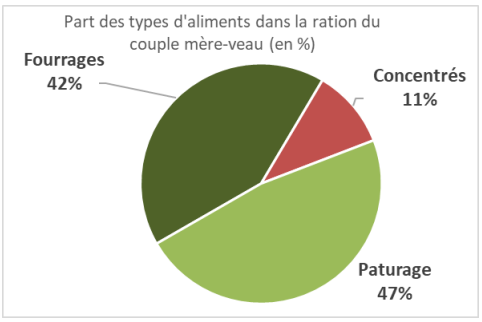

Commentaires sur le bilan alimentaire

La ration hivernale des mères (0,7UF/kg de MS et 90 à 100 g PDI/UF) couvre les faibles besoins de fin de gestation. Avec les vêlages de début de printemps, les veaux pâturent jusqu'au sevrage qui correspond à l'entrée en bâtiments. Ils ont accès libre-service au nourrisseur dès le milieu de l'été (méteil grain). La croissance des veaux durant cette période se fait grâce au lait des mères. La production laitière doit être soutenue par une complémentation des veaux pour maintenir la croissance. Après sevrage, la ration est plus riche en énergie. **Attention :** la part des concentrés ne doit pas dépasser 40% dans la ration des veaux !

Croissance (naissance – abattage) et bilan abattage

2 lots de veaux mâles purs Aubrac ou croisés Charolais suivis dans le cadre de PROVERBIAL - (n = 4 veaux croisés, lot 2022 ; n = 6 veaux purs, lot 2023)

Evolution du Poids Vif moyen des lots (en kg)

Croissance selon l'âge

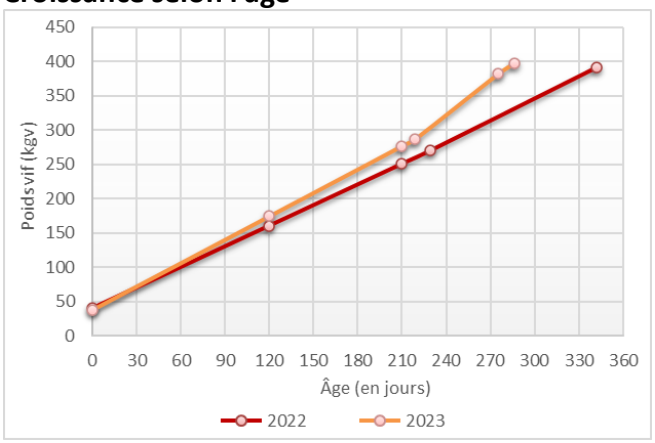

Croissance par période

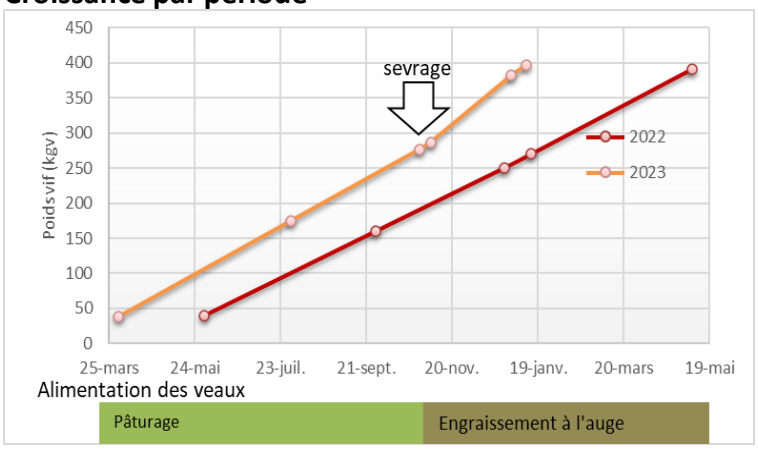

Gain Moyen Quotidien (en g/j)

	GMQ Nais-Sev 0 à 210 j	GMQ Sev-Abat > 210 j	GMQ Nais-abat
Lot 2022	1 005 g	1 075 g	1 030 g
Lot 2023	**1 140 g**	**1 650 g**	**1 390 g**
Min	960 g	875 g	935 g
Max	1 365 g	1 620 g	1 360 g

Commentaires sur la croissance observée

Les veaux sont sevrés autour de 7 – 7,5 mois. Le manque d'herbe de 2022 a entrainé une baisse de production laitière et un GMQ naissance-sevrage plus faible (100g/j de moins qu'en 2023).
La conduite alimentaire du lot 2023 a permis d'atteindre de très bonnes croissances en engraissement. L'objectif de 400 kgv a été atteint en 75 jours de finition en moyenne, soit 40 jours de moins que pour le lot 2022. Dans les 2 lots, on observe des croissances assez hétérogènes entre les animaux sur la période d'engraissement.

Bilan d'abattage des veaux Aubrac et croisés

Veau mâle	Age (j)	Poids départ (kg vifs)	Conformation (Normabev)	Etat d'engrais-sement	Poids carcasse (kg)	Rendement carcasse (%)
Lot 2022	350	394	R=	2,2	220	56
Lot 2023	286	398	R+	2,2	222	56
Min 2023	252	364	R=	2	208	53
Max 2023	305	427	U=	3	236	58
MOYENNE	318	396	R+	2,2	221	56

Commentaires sur les carcasses

Les carcasses de 220 kgc d'assez bonne conformation pour des mâles de type rustique (R+) et 2,2 d'état d'engraissement.
On note de la variabilité sur les rendements carcasse, en moyenne de 56%.
L'écart d'âge à l'abattage entre les 2 lots n'a pas d'impact sur les caractéristiques des carcasses.

Itinéraire Bouvibio Rustique de 220 kgc

Période de naissance

A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J

Période de production

A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J

Caractéristiques

PV abattage
400 à 420 kg

Age abattage
9 à 10 mois

Poids carcasse
220 kgc

CONF
R+/U-

GRAS
2+

GMQ moyen
1 250-1350 g/j

RDT CARC 55 - 57%

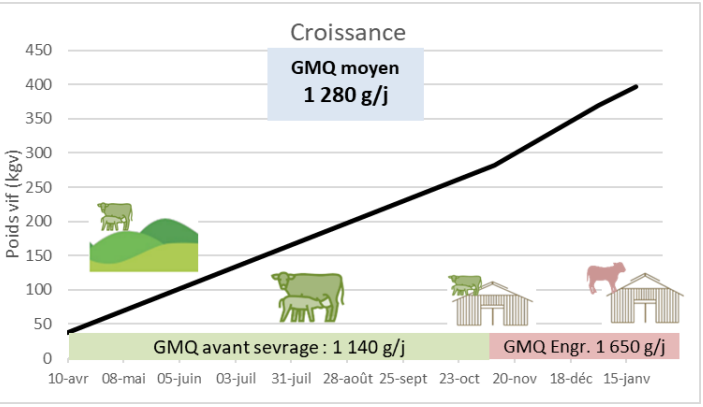

Lait | Lait + herbe + Aliment | Foin + C

Bilan stocks annuels

Aliments concentrés	150kg (1,2 kg/j ration hiver)	500 kg (à partir de 3 mois)
Fourrages	2,5 T (foin) dont 0,7 T complément estival	

Indicateurs alimentation

PART D'HERBE DANS LA RATION DES MERES
91%
De la MS ingérée par an

TEMPS PASSÉ AU PÂTURAGE
80%
Temps de vie des veaux au pâturage

AUTONOMIE ALIMENTAIRE
90%
Part de l'alimentation produite sur l'exploitation

CONSOMMATION DE CONCENTRES
650 kg
Quantité de concentrés consommée par couple mère-veau
Dont
Méteil : 230 kg
Aliment complet : 420 kg / veau

COMPETITION ALIMENTATION HUMAINE
4%
Part de protéines consommables par l'homme dans la ration

EFFICIENCE PROTÉIQUE NETTE
106%
Part des protéines produites consommables / Part de protéines consommables par l'homme dans la ration

Synthèse sur l'itinéraire de production

Conduite : les 2 années de suivi mettent en évidence l'importance de la précocité des vêlages au printemps pour valoriser la pleine pousse de l'herbe. Des vêlages plus tardifs comme en 2022 avec une sécheresse estivale précoce ont un impact fort sur la croissance des veaux sous la mère et sur l'âge à l'abattage. La distribution d'une ration bien équilibrée pendant la phase de finition permet d'atteindre les objectifs de poids et de qualité carcasse.

Abattage : ils ont lieu avant l'âge d'1 an, avec une variabilité observée sur les poids carcasse de 10%. Le niveau de qualité obtenu correspond aux exigences de l'Association des Eleveurs Bio du Tarn.

Objectif de l'éleveur : Maintenir les performances obtenues en valorisant une ration fermière en phase de finition. Poursuivre le gain de poids à moindre coût. Développer de nouveaux partenariats commerciaux.

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

CasDar 20AIP1628208 (2021 – 2024)
Proverbial « Produire de la viande biologique qui valorise les territoires avec le troupeau bovin allaitant »

ACTION 2 : Acquisition de connaissances techniques sur la production de nouveaux types de produits AB

La responsabilité du financeur ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans la publication

REDACTION : Alexis GANGNERON (Chambre d'agriculture du Tarn) - a.gangneron@tarn.chambagri.fr
Aurélie BLACHON (Institut de l'Elevage) - aurelie.blachon@idele.fr

Juin 2024 – Référence IDELE 0024 311 093 – Crédit photo : Guillaume AUREL